

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : **Stéphanie Gaucher**

<https://www.cadre21.org/membres/ef0c5bdb65f7d1c0760fc422>

Date d'obtention : 2024-08-28 17:31:47

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens que c'est un protocole très clair pour aider les intervenants dans leur démarche auprès des élèves/familles. Je retiens que c'est aussi un travail d'équipe et de collaboration entre plusieurs personnes afin d'assurer une sécurité accrue auprès des victimes et de minimiser les conséquences pour elles et leurs familles. C'est une méthode d'intervention centralisée qui permet d'avoir le même langage peu importe l'école où l'on travaille (si elle fait partie de l'entente).

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Ce sera plus facile pour moi de bien aligner mes interventions puisqu'il y aura une démarche en étapes claires à respecter. Cela me rassurera afin d'être certaine de ne rien oublier d'important dans la séquence des événements. Je me sentirai donc plus outillée pour répondre aux questions des élèves/parents concernés. Je suis aussi plus consciente maintenant des répercussions qu'un événement comme ceci peut engendrer et à quel point c'est important de faire les choses dans le bon ordre.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je ferai attention qu'ils se sentent respectés tout au long du processus et qu'ils ne se sentent pas jugés. Je m'assurerai qu'ils répondent le plus clairement à mes questions afin que toute la démarche soit le mieux remplie possible pour aider au travail des policiers. Je ferai attention qu'ils comprennent bien l'impact et les conséquences que ce genre de situations peut engendrer afin qu'ils ne se retrouvent pas dans une situation semblable une autre fois. Évidemment, je ferai attention pour qu'ils ne montrent pas leur images à quiconque d'autres (moi incluant).